

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
BUREAU MUNICIPAL
LUNDI, 13 JUIN 2016, 19H**

À une séance extraordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Fabien tenue à la salle municipale, lieu ordinaire des séances du Conseil, le lundi 13 juin 2016 à 19h. À laquelle séance étaient présents(es) les conseillers(ères) mesdames Dolorès Bouchard, Suzanne Tremblay et messieurs Marius Côté, Alain Jean et Dave Pigeon tous formant quorum sous la présidence du maire Madame Marnie Perreault.

Était aussi présent monsieur Martin Perron, Directeur général / secrétaire-trésorier.

OUVERTURE DE LA SÉANCE - 19H

201606-13-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Marius Côté, appuyé par madame Dolorès Bouchard et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

201606-13-02 PERMIS DE BRÛLAGE

Reporté à une séance ultérieure.

201606-13-03 LOISIRS ST-FABIEN – GESTION DES LOISIRS

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay, appuyée par madame Dolorès Bouchard et résolu à l'unanimité que la Municipalité reprenne le plein contrôle du service des loisirs, et ce, dès l'entrée en vigueur de la présente résolution.

201606-13-04 EMBAUCHE DU PERSONNEL (RÉGISSEUR DES LOISIRS, ANIMATRICE À LA VIE COMMUNAUTAIRE, AGENTE DE COMMUNICATION, JOURNALIER)

Il est proposé par monsieur Alain Jean, appuyé par monsieur Marius Côté et résolu à l'unanimité que la Municipalité procède à l'embauche de Monsieur Keven Lagacé au poste de régisseur d'aréna, à temps plein et permanent (35 heures/semaine) débutant le 27 juin 2016, à un taux de 21\$/heure soit 38 220\$ annuellement.

Que la Municipalité procède à l'embauche de madame Mélanie Voyer comme animatrice à la vie communautaire sous contrat d'une durée de six mois de 35 heures/semaine avec possibilité d'extension, débutant le 20 juin 2016, à un taux de 19,50\$/heure soit, 25 350\$ annuellement.

Que la Municipalité procède à l'embauche de madame Maryse Aubut au poste d'agente de communication et animatrice des communautés à temps partiel (20 heures/semaines) et permanent, débutant le 15 juin 2016 à un taux de 16\$/heure soit 16 640\$ annuellement.

Que la Municipalité procède à l'embauche de monsieur Guillaume Bélanger à titre de journalier-étudiant pour le secteur des travaux publics à 35 heures/semaine, débutant le 15 juin 2016, à un taux de 10,75\$/heure.

Que la Municipalité procède à l'embauche de monsieur Samuel Gagnon à titre de journalier-étudiant pour le secteur des travaux publics à 35 heures/semaine, débutant le 15 juin 2016, à un taux de 10,75\$/heure.

201606-13-05 APPUI FINANCIER À L'ÉCOLE L'ÉCHO-DES-MONTAGNES

Il est proposé par madame Suzanne Tremblay, appuyée par monsieur Dave Pigeon et résolu à l'unanimité que la Municipalité accepte d'appuyer financièrement les écoles

L'Écho-des-Montagnes et Lavoie de l'ordre de 500 \$ pour aider à défrayer les coûts reliés à l'achat de casquettes jaunes et du repas au St-Hubert.

201606-13-06 LOISIRS INTERMUNICIPALITÉS

Reporté à la séance ordinaire du 4 juillet 2016.

201606-13-07 PROPOSITION DE NOM DE « JOVETTE BERNIER » À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Reporté à la séance ordinaire du 4 juillet 2016.

201606-13-08 DEMANDE D'ACHAT D'UN SURPRESSEUR AU POSTE DE POMPAGE PRINCIPAL

Reporté à la séance ordinaire du 4 juillet 2016.

201606-13-09 PORTE DE GARAGE – NOUVEAU CAMION INCENDIE

Il est proposé par monsieur Marius Côté, appuyé par madame Suzanne Tremblay et résolu à l'unanimité que la Municipalité s'engage à accepter la soumission au montant de 10 978,20\$ (taxes incluses) présentée par l'entreprise Techni-Pro pour les travaux dehaussement de la porte de garage pouvant accueillir un nouveau camion incendie de portée régionale. Aussi, que la Municipalité octroie le contrat d'installation de la nouvelle porte, du rail et de la quincaillerie, de l'électricité (télécommande) et du contour de porte à l'entreprise Portes de garage Le Clairon inc. au coût de 3 601\$ (taxes incluses). La somme totale est alors de 14 579\$.

201605-13-05 LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur Dave Pigeon, appuyé par monsieur Alain Jean, lèvent la séance à 19h45.